

**N° 18/4.11**

**PRÉAVIS N° 18/3.11**

**DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 500'000.-, SUBSIDES NON DÉDUITS, POUR LA RÉNOVATION DES TERRAINS DE SPORT COMMUNAUX DE BEAUSOBRE ET CHANEL**

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La commission, composée de MM. Frédéric AMBRESIN, Eric BAUER, Jean-Hugues BUSSLINGER, Rémy DELALANDE, Egon LOEHLE, Bruno PETRUCCIANI et de la présidente soussignée Magali ZUGER, s'est réunie le jeudi 17 mars 2010 à la salle des Commissions scolaires du Bâtiment administratif de Beausobre.

Nous tenons à remercier Mme Sylvie MOREL-PODIO, municipale JSSEP, M. Michel GRIVEL, municipal PAT, M. Marc-André GREMION, architecte de la ville, ainsi que M. Stanley MATHEY, contremaître à l'Office des espaces publics, pour leur exposé avec visite des lieux ainsi que pour les réponses complètes fournies à nos questions.

## **1 PRÉAMBULE**

Le préavis présenté par la Municipalité porte sur la remise en état des terrains de sport de Beausobre et Chanel. Ces terrains sont aujourd'hui usés et n'ont jusqu'alors bénéficié que d'un entretien usuel sans grande rénovation. En effet, le terrain de sport de Beausobre a été construit en 1985 et a bénéficié d'un entretien surfacique en 1996 tandis que le terrain de Chanel a été construit en 1981 sans intervention extraordinaire jusqu'à aujourd'hui. De plus, ces terrains sont très utilisés non seulement par les écoles mais aussi par le public des quartiers alentours.

## **2 CONSTAT DES DEGRADATIONS ET RÉNOVATIONS PRÉVUES**

Lors de notre visite du terrain de Beausobre, nous avons pu constater, entre autres, les usures suivantes qui seront remises à neuf :

- Fissures dans le sol qui doivent être colmatées afin d'éviter de plus grands dégâts dus à l'infiltration d'eau puis au gel.
- Sol glissant qui sera recouvert d'un nouveau revêtement synthétique monocouche.
- Bordures dégradées à refaire afin de contenir le revêtement.
- Bac à sable insalubre qui sera muni d'une housse de protection «anti-chien» pour des questions d'hygiène.
- Pelouse (terrain de football de Beausobre) difforme qui profitera d'un sur-semi.
- Buts et paniers de basket déformés ainsi que douilles à remplacer.

Il est à noter que l'état des lieux est similaire sur les deux sites. De plus, des barrières plus hautes seront installées afin d'éviter le dérangement de la circulation lors de sports sollicitant un ballon.

### 3 ASPECTS FINANCIERS

La commission a apprécié le fait que le budget soit passé de CHF 800'000.- prévus au plan d'investissement 2011-2015 à CHF 500'000.- stipulés dans le préavis. Cette différence est due, d'une part, aux précisions apportées avec le temps et, d'autre part, suite à certains choix techniques, comme par exemple le fait de ne pas construire de beach volley ou encore de ne réaliser qu'une seule piste de saut en hauteur, suffisante. Cependant, la commission souhaite que tout soit mis en œuvre afin d'obtenir un subside du Fonds du sport.

### 4 TRAVAUX

Les travaux sont actuellement prévus durant la saison chaude de cette année. Etant donné que ces travaux ne peuvent se faire que par beau temps, il est important de prévoir assez de temps afin de ne pas se faire surprendre par la pluie, voire le gel en fin de saison. C'est pour cette raison que la commission émet le vœu de commencer les travaux le plus tôt possible dès le début des vacances scolaires, quitte à reporter les travaux en l'an 2012 si le calendrier de l'entreprise mandatée ne peut le permettre en 2011. De plus, la commission apprécierait aussi que les travaux à Beausobre et ceux à Chanel soient exécutés à différentes périodes afin de garder un terrain de sport à la disposition des usagers.

### 5 CONCLUSION

Les terrains de sport de Beausobre et de Chanel sont très utilisés par les écoles ainsi que par le public des quartiers alentours. De plus, ces terrains n'ont pas bénéficié de rénovation depuis leur aménagement en 1985 et 1981. Nous n'avons donc pu que constater leur usure et le besoin de les rénover afin de garantir la sécurité des nombreux usagers. Toutefois, nous rendons attentive la Municipalité au problème de calendrier et émettons le vœu de commencer les travaux dès le début des vacances scolaires. C'est donc à l'unanimité que notre commission a accepté ce préavis tel que présenté par la Municipalité et vous invite à faire de même.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 500'000.-, subsides non déduits, pour la rénovation des terrains de sports communaux de Beausobre et Chanel ;
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en vingt ans, à raison de CHF 25'000.- par année, à porter en compte dès le budget 2012.

au nom de la commission  
La présidente-rapporteuse

Magali Züger

**Rapport présenté au Conseil communal en séance du 6 avril 2011.**